



FINISTÈRE

## *Attestation*

Je soussigné *Louis CARADÈC* maire de Plougonvelin atteste que la société Doparchiv est intervenue en mairie de avril à mai 2004 pour réaliser le tri, le classement et le conditionnement en boîtes ignifuges des archives municipales.

Grâce au travail réalisé, les documents se trouvent maintenant dans de très bonnes conditions de conservation, le matériel spécifique employé étant recommandé par les Archives Nationales.

Les répertoires édités permettent aux services municipaux et au public d'accéder facilement aux dossiers, même les plus anciens.

Le tri a permis de séparer les archives sans intérêt à long terme, dont l'élimination, suivant les instructions des Archives Nationales, permet un gain de place important.

A *PLOUGONVELIN* le *07 03 06*

Le Maire